Règlement particulier du tournoi de doubles et mixtes d'Aigrefeuille sur Maine

Dates : 6 et 7 mars 2027
Lieu : Complexe sportif des Richardières, 44140 Aigrefeuille sur Maine

Article 1 – Règles applicables

Le tournoi se déroulera selon les règles de la Fédération Française de Badminton (FFBad).

Un volant touchant la structure de la salle sera jugé let au service et faute en jeu.

Article 2 – Autorisation et gestion

Le tournoi est organisé sous l'autorisation de la FFBad, numéro en cours.

Article 3 – Catégories et participation

Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés de minime 1 à vétéran 8 à la FFBad pour la saison 2026/2027, des catégories NC à R4.
• Chaque participant peut s'inscrire à deux tableaux (doubles hommes/dames et doubles mixtes).
• Les tableaux de doubles hommes/dames se joueront le samedi.
• Les doubles mixtes se joueront le dimanche.

Article 4 – Modalités d'inscription

- Frais d'engagement :
  - 16€ pour 1 tableau
  - 22€ pour 2 tableaux
- Les inscriptions et paiements devront être effectués via Badnet
- La date limite d'inscription est fixée au 18 février 2027.
- Toute inscription incomplète ou non payée ne sera pas validée.
- Une inscription pour un tableau sera de 16€ comprenant un droit d'entrée de 2€ pour chaque inscription ainsi en cas d'annulation de l'inscription, ces 2€ seront gardé par l'organisateur pour traitement de celle-ci.

Article 5 – Constitution des tableaux

• Les tableaux seront constitués par poules de 4 équipes avec 2 sortants, ou poule unique de 5 ou 6 suivies de phases finales à élimination directe.
• En cas d'insuffisance du nombre de participants, le comité organisateur peut regrouper des séries ou organiser une poule unique.
• Les tableaux seront établis selon le CPPH à J-15 (soit le 18 février 2027) et les têtes de série seront définies à cette date.
• En cas de besoin pour limiter le nombre de paires, l'organisation prendra par ordre d'inscription du deuxième inscrit de chaque paire et par tableau.

Article 6 – Horaires et convocations

• Les convocations seront envoyées par e-mail via Badnet au plus tard le 3 mars 2027.
• Les horaires sont donnés à titre indicatif. Tout joueur peut être appelé à jouer son match jusqu'à 60 minutes avant l'heure prévue.
• Tout joueur non présent à son heure de convocation pourra être déclaré forfait, sauf justification valable (panne, accident, etc.). Le retard devra être justifié auprès du juge-arbitre.
• Les matchs débuteront à partir de 8h00 chaque jour.

Article 7 – Organisation des matchs

• Les matchs seront auto-arbitrés.

• Chaque joueur dispose de 3 minutes pour se préparer avant le début d'un match et doit être présent sur le terrain dans un délai de 3 minutes après l'appel sous peine de forfait.

• Le tournoi se jouera sur 7 terrains

Article 8 – Juge-arbitre et décisions

Le juge arbitre du tournoi sera Frédéric JOORIS.

Ses décisions seront sans appel.

Le GEO du tournoi sera Dorian PONTOIZEAU il sera joignable au 06-49-56-42-15

Article 9 – Matériel et volants

• Les volants sont à la charge des joueurs.
  • Les volants Fz Forza S5000 seront les volants officiels du tournoi.
  • Des volants seront également en vente dans la salle pour les joueurs qui en auraient besoin.

• Notre partenaire Lardesports sera présent et vous proposera un service de recordage et du matériels sportif.

Article 10 – Tenues et comportement

• Les joueurs doivent porter une tenue conforme aux règlements de la FFBad.
• Les comportements contraires au code de conduite de la FFBad entraîneront des sanctions.
• Les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

Article 11 – Récompenses

• La remise des récompenses se fera après la fin de chaque série.

Article 12 – Responsabilité

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident sur le lieu du tournoi, y compris sur le stationnement.

Article 13 – Carton Noir

Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.

Article 14 – Utilisation de substance

L'utilisation de substances interdites, telles que définies par les autorités sportives, est strictement interdite. Toute violation sera passible de sanctions immédiates.

Article 15 – Restauration

Une buvette sera disponible sur place, proposant des boissons, repas chauds et froids. Nous vous invitons à en profiter pendant les pauses.

Article 16 – Acceptation du règlement

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le non-respect d'un article pourra entraîner la disqualification du joueur ou de la paire concernée.

Article 17 – Droit à l'image

En participant à ce tournoi, vous autorisez l'organisation à diffuser des photos et vidéos de l'événement, notamment sur les réseaux sociaux (Facebook, etc.), à des fins promotionnelles. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces supports, veuillez informer l'organisation avant le début du tournoi.

Article 18 – Présence des mineurs

Pour les participants mineurs, un adulte responsable devra être identifié et présent pendant toute la durée de la compétition. Il est obligatoire de fournir les coordonnées complètes de cet adulte dans un fichier, qui sera remis avant le début du tournoi.

Article 19 – Gestion des forfaits

Tout participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort, devra prévenir et justifier son forfait au club organisateur lors de sa notification, ou adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, soit le vendredi 27 novembre 2026, les pièces justificatives par mail à la ligue des Pays de La Loire de Badminton forfait@badminton-paysdelaloire.fr

Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié avant le dimanche 7 mars 2027 à 12h. Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.

Bon tournoi à tous !